

Signal d'alerte :

Il y a deux signaux d'alerte selon le cas : mise à l'abri ou intrusion – attentat

<p style="text-align: center;">CONSIGNES EN CAS DE MISE A L'ABRI POUR RISQUES NATURELS OU RISQUES TECHNOLOGIQUES</p>

Lieux de confinement :

Le bâtiment, à l'exception de la zone de restauration, est une zone de confinement

Les personnes arrivant de l'extérieur seront confinées dans la salle des professeurs.

La Mallette de première urgence est située à l'administration au 1^{er} étage, bureau de l'assistante sociale

- Fermer les fenêtres
- Fermer les portes qui mènent vers l'extérieur
- Ouvrir les portes interclasses et les portes des salles

*La liaison avec la cellule de crise se fera au moyen de messagers présents dans les couloirs
ou par diffusion sonore*

Les Missions

- Personnels en charge d'élèves :
 - Faire l'appel et inscrire les élèves absents sur le bulletin d'appel
 - Noter en "remarques " s'il y a des élèves blessés ou paniqués
 - Transmettre au messager (identifié au moyen d'une étiquette en vert)
- Autres personnels : se mettre à la disposition du chef de la cellule de crise (salle de réunion au fond du couloir de l'administration au 1^{er} étage)

Se conformer aux consignes données par les messagers

<p style="text-align: center;">CONSIGNES EN CAS D'ATTENTAT OU INTRUSION Se reporter au document « Réagir en cas d'attaque terroriste »</p>

RESTER CALMES ET SILENCIEUX (attention aux portables qui devront être en mode silencieux)

- **S'ÉCHAPPER** si 2 conditions sont réunies :
 - être certain d'avoir bien localisé le danger
 - être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves
- **Ou S'ENFERMER**, se barricader, se cacher avec les élèves
Eteindre la lumière ; s'éloigner des murs, portes, fenêtres ; s'allonger au sol, se protéger ; rassurer et attendre l'intervention des forces de l'ordre.